

## Comment candidater ?

Retrait du formulaire de candidature  
à partir du 15 février 2021 :

- sur le site internet de la ville [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr), page Chad
- auprès de l'école de votre enfant s'il est scolarisé à Saint-Étienne-du-Rouvray
- auprès du secrétariat du collège Louise-Michel, rue de l'Orée-du-Rouvray
- auprès du secrétariat du conservatoire de musique et de danse, 271 rue de Paris

Dépôt du formulaire de candidature  
jusqu'au 26 mars 2021

Audition d'entrée : jeudi 15 avril 2021

- Entrée en CE2, en CM1 ou en CM2 : de 13 h 45 à 16 h 15 à l'annexe Duruy du conservatoire
- Entrée en 6<sup>e</sup>, en 5<sup>e</sup>, en 4<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> de 9 h à 12 h à l'annexe Duruy du conservatoire

**Le candidat participe à un atelier collectif de danse** d'environ 1h30 durant lequel est évaluée sa capacité à s'investir corporellement, à prendre sa place dans un groupe, à se concentrer, à mémoriser, à exprimer son imaginaire par le mouvement...

À l'issue de cet atelier, un entretien individuel d'environ 10 minutes permet de cerner sa motivation, mais aussi de répondre à ses questions. Les résultats d'admission seront communiqués aux familles par courrier mi-juin 2021.

Si votre enfant est retenu, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse sera demandé. Les demandes de dérogations scolaires sont de la responsabilité des familles concernées (renseignements auprès de l'établissement scolaire actuel de l'enfant).

# Classes à Horaires Aménagés Danse

## Contacts pour tout renseignement :

**Conservatoire de musique et de danse**  
Directrice, Lucie Brière  
02.35.02.76.89.  
[conservatoiremusiquedanse@ser76.com](mailto:conservatoiremusiquedanse@ser76.com)

**École élémentaire Joliot-Curie 2**  
Directeur, Laurent Belloncle  
02.35.65.10.34.  
[0760979b@ac-rouen.fr](mailto:0760979b@ac-rouen.fr)

**Collège Louise-Michel**  
Principal, Jean-Michel Delaune  
02.35.65.34.97.  
[0761777u@ac-rouen.fr](mailto:0761777u@ac-rouen.fr)

## Classes à Horaires Aménagés Danse

Conception et réalisation : service information et communication de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray | 01/2021

Élémentaire et collège  
Candidatures pour l'année scolaire 2021/2022



Saint-Etienne-du-Rouvray

# Votre enfant aime danser ?

## Pensez aux classes à horaires aménagés !

- École élémentaire Joliot-Curie 2
- Collège Louise-Michel
- Conservatoire de musique et de danse

Ce dispositif offre aux enfants la possibilité de mettre la danse au cœur de leur vie d'élève, d'en faire l'un des outils de leur épanouissement et de la réussite de leur parcours scolaire.

Grâce aux classes à horaires aménagés, les enfants motivés par la pratique de la danse reçoivent, en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine artistique qui développe chez eux des qualités d'ouverture, de curiosité, de rigueur, de créativité et d'autonomie.

Débutants ou ayant déjà l'expérience d'une pratique de danse, tous les enfants sont les bienvenus aux auditions d'entrée à la classes à horaires aménagés.



## Comment s'organisent les classes à horaires aménagés danse (Chad) ?

À Saint-Étienne-du-Rouvray, les établissements scolaires où l'on peut faire Chad sont l'école élémentaire Joliot-Curie 2 du CE2 au CM2 et le collège Louise-Michel de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

L'enseignement de la danse est assuré par l'équipe pédagogique du conservatoire de Saint-Étienne-du-Rouvray.



Comme leur nom l'indique, les Chad ont un **emploi du temps scolaire spécialement aménagé** qui permet aux enfants de danser, tout en suivant la formation générale que reçoivent tous les écoliers et collégiens de France.

Pour ce faire, les volumes horaires de certaines disciplines de l'enseignement général sont allégés sans qu'aucune d'elles ne soit supprimée.

## Quand est-ce que les enfants dansent ?

En élémentaire, les enfants se rendent le mardi et le jeudi après-midi au conservatoire pour :

- deux cours de danse contemporaine
  - un cours de danse classique
  - un cours de musique en lien avec la culture chorégraphique
- = 4 h 30 d'enseignements artistiques sur le temps scolaire

Au collège, les élèves dansent les lundis, mercredis et vendredis soit directement au collège, soit au conservatoire. Ils ont toutes les semaines :

- deux cours de danse contemporaine
  - un cours de danse classique
  - un cours de musique pour danseurs
  - un cours de culture chorégraphique
- = 6 h 30 d'enseignements artistiques sur le temps scolaire

Au-delà des cours de danse, les élèves :

- vont régulièrement au **spectacle** avec leurs professeurs et bénéficient de la gratuité sur l'ensemble de la saison de danse du théâtre Le Rive Gauche.
- rencontrent des danseurs et chorégraphes avec qui ils partagent des temps de **masterclass** en lien avec les spectacles vus au Rive Gauche.
- réalisent des **sorties culturelles et pédagogiques**, comme par exemple l'an passé une journée à Paris pour découvrir l'Opéra Garnier.
- vivent des **moments de scène inoubliables** en présentant en spectacle les chorégraphies travaillées en cours.
- présentent, lorsque leur progression le permet, les examens de fin de cycle de danse du ministère de la Culture et peuvent ainsi, pour les plus avancés en danse, valider en 3<sup>e</sup> un **brevet d'études chorégraphiques**.